

RLISS du Centre

Réseau local d'intégration des services de santé du Centre 2013-2014



Introduction

Le présent plan annuel a été préparé conformément aux lignes directrices provinciales en matière de participation communautaire et en accord avec nos obligations en vertu de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* (LISSL). La participation communautaire est essentielle à la collaboration avec les partenaires du système afin d'améliorer l'accès et les services pour les résidents de nos communautés. Guidé par son cadre stratégique et conformément à son approche d'amélioration de la qualité concernant la transformation du système de santé, le RLISS du Centre continuera de solliciter la participation de ses différents intervenants et communautés afin d'éclairer sa planification et ses processus décisionnels.

Objectifs du plan de participation communautaire

La participation communautaire nous aide à évaluer les besoins locaux et à planifier les services locaux de santé grâce à l'interaction, au partage et à la collecte de renseignements de nos intervenants et avec eux. Le but de la participation communautaire est d'informer, d'éduquer et de consulter les intervenants, de leur donner des moyens d'agir et de solliciter leur participation aux processus de planification et de prise de décisions concernant les soins et les services de santé, afin d'améliorer le système de santé. Ce plan décrit de quelle façon le RLISS du Centre fera participer ses intervenants dans les principaux secteurs afin d'appuyer les objectifs du RLISS du Centre et pour veiller au respect des priorités établies dans le Plan d'affaires annuel et le Plan de services de santé intégrés (PSSI) du RLISS.

Plan de services de santé intégrés : Le Plan de services de santé intégrés (PSSI) est le plan stratégique du RLISS pour le système de santé local. Pendant les trois années où le plan sera en place (2013-2016), le RLISS et ses fournisseurs collaboreront pour atteindre les objectifs du plan. Les objectifs de notre PSSI se fondent sur quatre secteurs importants :

1. Caractère approprié : Améliorer la prestation en temps opportuns de soins sécuritaires, efficaces dans le milieu de soins adéquat.
2. Accès : Continuer d'améliorer l'accès aux services de soins hospitaliers, communautaires et primaires.
3. Intégration : Solidifier la prestation de soins de santé intégrés, de la prévention des maladies et des soins primaires jusqu'aux soins communautaires, actifs, de longue durée et de fin de vie.
4. Accent sur la personne : Améliorer l'équité en matière d'expérience vécue par les gens concernant la prestation des soins et services de santé.

Plan d'affaires annuel (PAA) :

Le PAA est le second document venant éclairer ce plan. Notre PAA décrit ce que nous allons faire pendant la prochaine année financière pour atteindre nos objectifs concernant le système de santé. La principale partie du PAA dresse la liste des projets que nous poursuivons de l'année financière précédente ou que nous mettons en action durant l'année financière actuelle. Nous prévoyons que tous les projets feront progresser les objectifs de notre PSSI. Les projets, nouveaux et existants, feront l'objet d'une évaluation.

En fonction de notre PSSI et de notre PAA, en 2013-2014, nous prévoyons améliorer les soins pour les personnes :

- souffrant de plus d'une maladie chronique;
- souffrant de problèmes de santé mentale et de toxicomanie;
- en fin de vie.

Nous prévoyons également collaborer avec nos fournisseurs pour :

- Aider les gens à obtenir leur congé d'hôpital plus rapidement pour retourner à la maison, y compris aider les personnes âgées à retourner à la maison après une visite à l'hôpital - plutôt qu'elles soient transférées dans un établissement de soins de longue durée (c.-à-d. philosophie Chez soi avant tout).
- Les aider à élaborer des procédures normalisées pour évaluer, soutenir et libérer les patients en les orientant vers les programmes ou services les plus appropriés.
- Faire notre part pour mettre en œuvre les priorités stratégiques provinciales.
- Améliorer la connaissance des services de santé offerts dans la région du RLISS.

Stratégies de participation

Le RLISS du Centre soutient un éventail de stratégies de participation qui répondent à nos exigences en matière de participation pour nos projets et activités de planification, comme décrit ci-dessous :

- 1. Informer et éduquer :** Offrir en temps opportun des renseignements exacts, pertinents et simples à comprendre à la communauté.
- 2. Consulter :** Obtenir de la rétroaction sur les changements proposés. Suscite un dialogue entre le RLISS et les intervenants qui éclairera les décisions. Conçu pour permettre d'entendre l'avis, les préoccupations et les suggestions de la communauté concernant la question à l'étude.
- 3. Mobiliser et collaborer :** Travailler directement avec les intervenants pour assurer une entière compréhension des enjeux et des préoccupations ou faciliter les discussions pour évaluer les possibilités et les solutions. Soutient la collaboration entre le RLISS et les intervenants ou entre les groupes d'intervenants. La participation permettra de trouver une solution à laquelle on arrivera en grande partie grâce à ce processus (des activités comme le transfert et l'échange de connaissances et des tables de conception axée sur le patient soutiendront cette activité).

Identification des intervenants

Définition : Les intervenants sont des gens ou des organismes qui :

- Portent un réel intérêt au résultat d'une décision;
- Sont directement touchés par le résultat de la décision.

Participation des intervenants

Nous incluons à l'année les intervenants dans nos travaux grâce à la création de comités consultatifs et de groupes de travail, de planification ou autres afin que nos travaux tiennent compte de leurs connaissances et points de vue éclairés.

Groupes prioritaires des intervenants pour 2013-2014

- **Fournisseurs de soins primaires** (médecins, cliniques dirigées par un personnel infirmier praticien, tous les types de médecine de groupe, les centres de santé communautaires)
- **Hôpitaux, centres d'accès aux soins communautaires, organismes de services de soutien communautaire et spécialistes médicaux**, puisque chacun d'entre eux a un rôle à jouer dans la mise en œuvre réussie des Maillons santé
- **Autochtones** ou représentants de cette population auto-identifiés ou identifiés grâce à l'élaboration de notre stratégie de participation
- **Population francophone** grâce à la collaboration du RLISS avec Entité 4, le partenaire francophone de planification pour les RLISS de la RGT
- **Résidents de la région desservie par le RLISS du Centre**, membres d'un groupe consultatif des citoyens sur la santé
- **Les intervenants participant directement ou indirectement aux projets ou activités du RLISS du Centre**, y compris l'élaboration du programme régional de soins palliatifs, la mise en œuvre de la stratégie en matière de santé mentale et toxicomanie, la mise en œuvre des Maillons santé et autres

Comités

Les comités ci-dessous sont des comités permanents, ce qui signifie qu'ils sont constitués et régis en vertu d'un mandat. Cette liste ne comprend pas les réunions de participation qui sont ad hoc ou uniques, et que le RLISS coordonne régulièrement pour obtenir une meilleure compréhension des initiatives ou sujets ciblés pour appuyer la planification du RLISS du Centre.

1. **Le Comité consultatif de professionnels de la santé (CCPS)** est le seul comité exigé par la loi (*Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* ou le Règlement de l'Ontario 267/07). Le CCPS a été reconstitué à la suite d'une évaluation en vertu de laquelle nous avons rendu possible pour ces



professionnels de la santé d'assister ou de siéger à d'autres comités où leur expérience clinique serait utile. Cette disposition leur procure une plus grande expérience et offre au RLISS des connaissances et de l'information utiles. Nous avons aussi créé un nouveau poste bénévole appelé informateur clé du système de santé. Les titulaires de ces postes sont des experts dans leur domaine, qui connaissent le fonctionnement du RLISS et qui ont habituellement une bonne idée de la façon dont nous pouvons améliorer les choses. Notre directrice générale peut nommer un ou plusieurs de ces informateurs clés, qui peuvent la conseiller et conseiller le CCPS. Le CCPS a tenu sa première réunion en tant que nouveau comité en mars 2013. Le CCPS conseillera le RLISS sur la façon de réaliser des soins axés sur le patient. Ce comité fait une présentation annuelle devant le conseil d'administration.

2. **Le Comité de planification du réseau des Maillons santé** a été créé en 2013 et s'occupe de superviser la mise en œuvre des Maillons santé dans la région du RLISS du Centre. Les Maillons santé ont pour objet d'améliorer le niveau de communication et de coordination entre les fournisseurs qui partagent les soins des patients – en particulier ceux définis comme étant de « grands utilisateurs » du système de santé, notamment les personnes âgées et d'autres personnes ayant des problèmes de santé complexes – dont l'état de santé et les soins profiteraient le plus d'une planification coordonnée des soins.
3. **Conseil consultatif de la cybersanté** Le Plan de services de santé intégrés 2013-2016 du RLISS du Centre définit la cybersanté comme un élément clé pour réaliser les priorités du ministère et celles du RLISS et de ses partenaires. Le conseil se compose de directions de TI de différents secteurs du continuum des soins. Il a pour principaux objectifs d'élaborer le plan stratégique du RLISS du Centre en matière de cybersanté pour chaque année, comme l'indique l'Accord de rendement MSSLD-RLISS, et d'offrir une orientation et des conseils sur les déploiements de la cybersanté.
4. **Le Conseil des soins primaires** a été établi en 2012 pour commencer l'intégration des soins primaires à la planification du RLISS du Centre. Le comité sert d'intermédiaire pour la participation du milieu des soins primaires, qui relève actuellement de la province. Le comité comprend des médecins, du personnel infirmier praticien et d'autres intervenants qui travaillent dans le secteur de la santé communautaire. Le RLISS a retenu les services d'un responsable des soins primaires qui copréside le conseil.
5. **Groupe de travail sur les services d'urgence** Il s'agit d'un groupe de travail mandaté par le réseau des services d'urgence du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Parmi les membres de ce groupe, notons les directeurs des services d'urgence et les médecins-chefs de tous les hôpitaux du RLISS du Centre, le CASC et les services des urgences. Ce groupe se réunit tous les deux mois et a pour mandat de collaborer et de partager des pratiques exemplaires en matière de services d'urgence. Le responsable provincial des services d'urgence et le responsable des services d'urgence du RLISS du Centre assistent à ces réunions pour soutenir les travaux du groupe.
6. **Conseil du Programme de soins palliatifs de la région centrale** Le RLISS du Centre collabore avec le Programme de soins palliatifs de la région centrale pour faire progresser les objectifs établis dans la Déclaration provinciale de partenariat et d'engagement à l'action intitulée : *Améliorer la qualité et la valeur des soins palliatifs en Ontario*. Le Conseil a pour mandat d'assurer une

surveillance dans l'élaboration et la mise en œuvre du Programme régional de soins palliatifs pour le RLISS du Centre.

7. **Comités régionaux de gestion et de prévention des maladies chroniques** Le RLISS du Centre participe à plusieurs comités de gestion et de prévention des maladies chroniques, notamment le Réseau ontarien contre les accidents cérébrovasculaires, le Réseau rénal de l'Ontario, Action Cancer Ontario et Autogestion des maladies chroniques, pour aider à partager les renseignements pertinents à la planification du système de santé et pour cerner les possibilités d'intégration de la prestation de services.
8. **Groupe de planification stratégique sur les temps d'attente** Ce groupe élabore des stratégies visant à améliorer le rendement à l'échelle du RLISS en matière de temps d'attente, avec pour but d'améliorer l'accès aux soins pour les patients de notre RLISS.
9. **Comité régional sur le diabète** Le RLISS du Centre collabore avec le Comité régional sur le diabète pour faire progresser la Stratégie ontarienne de lutte contre le diabète en définissant les sous-régions du RLISS mal desservies et pour favoriser les possibilités de dépistage, de tests et d'autogestion.

Autres comités prévus pour 2014

10. **Le Conseil consultatif des citoyens sur la santé (CCCS)** est le plus récent comité du RLISS du Centre, qui commencera à se réunir au début de 2014 afin de donner la parole à la communauté concernant les initiatives de planification du système du RLISS du Centre. Ce Conseil servira de forum pour le dialogue entre les membres de la communauté et leur permettra de conseiller le RLISS sur des initiatives clés. Le but du CCCS est de conseiller le RLISS sur la façon de réaliser des soins de santé axés sur la personne au sein du système de santé local afin d'aider le RLISS à réaliser ses principales activités.

Faire participer nos populations autochtones et francophones

1. **Participation de la population autochtone** Bien qu'une partie de la population autochtone du RLISS du Centre habite sur l'île Georgina, la majorité des Autochtones habitent à l'extérieur de la réserve, principalement dans les communautés semi-rurales et plus petites du comté de Simcoe Sud. Le RLISS du Centre reconnaît que les populations autochtones souffrent davantage de maladies que la population en général, situation exacerbée par les obstacles à un accès équitable à des services de santé (en raisons notamment de questions de compétences, de limites au financement et d'insensibilité aux différences culturelles de la part des fournisseurs). Le RLISS du Centre procède à l'élaboration d'une stratégie de participation des Autochtones en milieu urbain visant à bâtir la confiance et à établir des rapports avec la population autochtone grâce à une combinaison d'activités d'engagement direct auprès de la communauté autochtone au sein du RLISS et d'une stratégie coordonnée de participation avec les fournisseurs de services de santé et les organismes de services sociaux qui prennent principalement soin de cette population. L'objectif est que le RLISS devienne

partenaire de la population autochtone pour l'aider lorsqu'elle détermine un besoin, et faire en sorte que l'aide du RLISS renforce la capacité des communautés.

2. **Participation de la communauté francophone** Bien qu'aucune région du RLISS du Centre et qu'aucun de nos fournisseurs de services de santé ne soient désignés en vertu de la *Loi sur les services en français*, le RLISS soutient la population francophone grâce à sa collaboration avec Entité 4, le partenaire de planification francophone pour les RLISS de la RGT. Entité 4 et les RLISS de la RGT ont adopté un plan d'action conjoint pour 2013-2014. L'objectif global du plan d'action est d'améliorer l'accès aux soins en français appropriés, au bon endroit et au moment opportun dans les secteurs prioritaires suivants : soins aux personnes âgées, santé mentale et toxicomanie, soins primaires et patients souffrant d'une maladie chronique. Cette initiative permettra d'améliorer la qualité et la sécurité des soins ainsi que les expériences des patients, tout en réduisant les conséquences néfastes des barrières linguistiques et culturelles sur le rendement du système de santé.

Lorsque cela est pratique, le RLISS du Centre soutient la prestation de services en français – par exemple le site Web entièrement bilingue du RLISS du Centre et les documents publics comme le rapport annuel, les communiqués de presse et autres offerts en français – ou l'offre de services de traduction là où des populations francophones existent.

Évaluation du Plan annuel de participation 2013-2014

- Le RLISS du Centre fera régulièrement rapport à ses intervenants sur les principales conclusions tirées de toutes les activités de participation communautaire au cours de l'année. Ceci comprend des comptes rendus réguliers dans le rapport mensuel au conseil d'administration du RLISS du Centre – accessibles au public et publiés en ligne sur le site www.centrollhin.on.ca.
- La rétroaction provenant des séances de participation communautaire aidera à formuler les questions présentées au conseil d'administration du RLISS du Centre.
- Les participants à toutes les activités de participation communautaire auront la chance de faire leurs commentaires au RLISS, dont on tiendra compte dans le cadre de prochaines séances ou activités de participation.

